



27 avril 2014

Après l'accord de réconciliation avec le Fatah, le Hamas pourrait selon nous tenter de manœuvrer entre le respect de ses positions fondamentales et son désir de tirer des profits politiques



Droite: Les responsables du Fatah et du Hamas après la signature de l'accord. De gauche à droite : Azzam al-Ahmad (Fatah), Ismail Haniya, le chef de l'administration *de facto* du Hamas dans la bande de Gaza et Mussa Abu Marzouk, le vice-président du bureau politique du Hamas (Filastin Al-'Aan, 23 avril 2014). Gauche : Les signatures des responsables du Hamas et des membres de la délégation de l'OLP (Page Facebook officielle du Fatah, 23 avril 2014)

Aperçu général

1. L'accord de réconciliation signé avec le Fatah le 23 avril 2014 **pose un problème** au Hamas, déjà vu dans le passé, quant à son approche du conflit israélo-palestinien : **d'une part**, au moins à ce stade, le Hamas voit l'intérêt de promouvoir la mise en œuvre de l'accord et de ne pas apparaître comme essayant de le torpiller. Il ne veut pas non plus fournir de "munitions médiatiques" à Israël, qui accuse l'Autorité Palestinienne de l'échec des négociations. En outre, le Hamas veut profiter de l'accord pour améliorer son image internationale, la condition économique dans la bande de Gaza et ses relations avec l'Egypte, ainsi que pour repousser les revendications quant à sa nature terroriste. **D'autre part**, le Hamas n'a pas l'intention de revenir sur ses positions idéologiques de base sur le conflit israélo-palestinien, au centre desquelles

se dresse son refus de reconnaître le droit de l'Etat d'Israël à exister et l'option du terrorisme (la "résistance") comme principale stratégie pour promouvoir les intérêts palestiniens.

2. La direction du Hamas a déjà dû faire face à des problèmes similaires après les deux accords antérieurs de réconciliation palestinienne interne signés au **Caire** (4 mai 2011) et à **Doha** (6 février 2014). Dans le passé, le Hamas a fait face au dilemme en choisissant de présenter une attitude "flexible" envers l'Occident et l'Autorité Palestinienne tout en faisant clairement savoir au public palestinien que même après la réconciliation palestinienne interne, **il ne reviendra sur aucune de ses positions** (Pour une analyse des déclarations des responsables du Hamas après l'accord du Caire adaptée à la situation actuelle, voir l'annexe). **Toutefois, l'expérience passée a montré qu'avec le temps et la dissolution des accords, le Hamas adopte une rhétorique plus rigide et s'accroche plus fermement à ses positions fondamentales.**

3. Jusqu'à présent, les porte-parole du Hamas ont souligné leur **dénominateur commun avec le Fatah et l'Autorité Palestinienne, parfois de manière manipulatrice** : Ainsi, **Salah al-Bardawil**, un haut responsable du Hamas, a salué le discours prononcé par Mahmoud Abbas devant le conseil central de l'OLP le 26 avril 2014. Il a affirmé que la reconnaissance par Mahmoud Abbas de l'échec des négociations avec Israël (traduite, selon lui, dans le discours) était un bon début pour "renforcer l'unité nationale". Il a également salué le refus de Mahmoud Abbas de reconnaître Israël comme un Etat juif, son opposition à la construction dans les implantations et son adhésion au "droit au retour". Cependant, il a ajouté que "**le Hamas ne reconnaît pas et ne reconnaîtra pas Israël**" (Télévision affiliée au Hezbollah Al-Mayadeen, Liban, 26 avril 2014).¹ **Fawzi Barhoum et Bassem Naim**, deux porte-parole du Hamas, ont également salué la reconnaissance de l'échec des négociations par Mahmoud Abbas, son adhésion à Jérusalem comme capitale de l'Etat palestinien et son refus de reconnaître Israël comme un Etat juif (Page Facebook de Fawzi Barhoum, 26 avril 2014 ; remarques de Bassem Naim, conseiller des affaires étrangères d'Ismail Haniya, Agence France Presse, 26 avril 2014).

¹ Salah al-Bardawil et d'autres porte-parole du Hamas font une distinction claire entre leur refus de reconnaître Israël comme un Etat juif (qui fait partie du consensus palestinien interne) et celui de ne pas reconnaître le droit de l'Etat d'Israël à exister (qui est la position du Hamas mais pas celle de l'AP).

4. **Taher al-Nunu**, le conseiller médiatique d'Ismail Haniya, a **vivement démenti** des propos lui ayant été attribués par le Washington Post, selon lesquels le Hamas prévoit de reconnaître Israël (Quds.net, 27 avril 2014). Selon lui, **le Hamas ne reconnaîtra jamais Israël**. Le porte-parole international du Hamas, **Hossam Badran**, a également rejeté l'idée que le Hamas avait l'intention de "reconnaître ce qu'on appelle Israël". Il a affirmé que la reconnaissance de "la légitimité des sionistes" était un "sujet à rejeter et ne faisant l'objet d'aucun débat" (Page Facebook de Hossam Badran, 27 avril 2014).

5. A ce point, à notre connaissance, les porte-parole du Hamas n'ont **pas encore mentionné la question de la lutte armée** (la "résistance") parce qu'ils sont conscients des différences des positions à ce sujet entre l'Autorité Palestinienne et le Hamas. Cependant, cette question-clé devrait faire surface par la suite, à la fois dans des forums internes palestiniens, où le Hamas pourrait être invité à rendre des explications (par exemple, en étant accusé d'abandonner sa voie) et en appui à des attaques terroristes qui pourraient être commises de la bande de Gaza et de la Judée-Samarie.

Annexe A

Suite à l'accord de réconciliation palestinienne interne du Caire (4 mai 2011), les responsables du Hamas présentent une image modérée tout en soulignant leurs positions fondamentales

Aperçu général

1. Le 23 avril 2014, des délégations du Fatah et du Hamas ont signé dans la bande de Gaza un accord interne de réconciliation palestinienne. L'accord est fondé sur l'engagement des deux côtés à mettre en œuvre les décisions prises au Caire le 4 mai 2011 et à Doha le 6 février 2012. Il comprend la formation d'un gouvernement d'entente nationale (qualifié par Mahmoud Abbas de "gouvernement de technocrates") dans un délai de cinq semaines ; la tenue simultanée d'élections à la présidence, au Conseil législatif palestinien et au Conseil national palestinien au plus tard six mois à compter de la formation du gouvernement ; le renouvellement des activités du "comité de réconciliation sociale" et du "comité des libertés", notamment chargés de la question de la libération mutuelle des prisonniers et de l'activité politique du Fatah dans la bande de Gaza et de celle du Hamas en Judée-Samarie ; et la nomination d'un comité chargé de la réorganisation de l'OLP.

2. Suite à la signature de l'accord de réconciliation palestinienne interne le 4 mai 2011, les hauts responsables du Hamas ont tenu des propos censés présenter une image pragmatique à l'Occident et une attitude de réconciliation envers l'Autorité Palestinienne. Cependant, dans le même souffle, Khaled Mashaal, le chef du bureau politique du mouvement et d'autres responsables ont déclaré **que même après l'accord de réconciliation, le Hamas n'avait pas abandonné ses positions fondamentales rigides quant au conflit israélo-palestinien.**

3. **Dans des déclarations officielles**, les responsables du Hamas ont précisé se **considérer comme intégrés dans le processus de prise de décisions des questions politiques durant le mandat du gouvernement provisoire** mis en place dans le cadre de l'accord de réconciliation.² Cependant, **ils ont souligné que le**

² Dans un discours devant le conseil central de l'OLP le 26 avril 2014, Mahmoud Abbas a déclaré que le gouvernement d'union serait "un gouvernement de technocrates" chargé de traiter de questions internes

Hamas adhérerait à la voie de la "résistance" [cf., le terrorisme], bien qu'il soit prêt à conclure un accord avec l'Autorité Palestinienne/Fatah sur la manière dont la "résistance" sera menée. Ils ont souligné à plusieurs reprises que le Hamas rejetait la reconnaissance d'Israël (même si un Etat palestinien dans les frontières de 1967 est établi) et qu'il n'accepterait pas de décisions prises par le Quartet International, qui, selon eux, ne sont plus appropriées maintenant que l'accord de réconciliation palestinien interne a été signé.

4. Cependant, afin de ne pas être considérés comme sabotant l'accord de réconciliation, les porte-parole et responsables du mouvement ont également déclaré qu'ils ne s'opposeraient pas à la décision politique de l'Autorité Palestinienne de déclaré unilatéralement l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 devant les Nations-Unies. Cependant, **à condition que la mesure ne soit pas accompagnée par la reconnaissance d'Israël ou le renoncement au "droit au retour" des réfugiés palestiniens. Ainsi, ils permettraient à l'Autorité Palestinienne de présenter son projet à l'ONU en Septembre 2011, même s'ils n'y croient pas ("rhétorique vide", "cirque politique").**

5. Ci-après les déclarations de Khaled Mashaal, le chef de bureau politique du Hamas à Damas, et d'autres responsables du Hamas suite à l'accord de réconciliation :

Source d'autorité de prise de décisions au sujet du conflit israélo-palestinien

6. Interviewé par la chaîne égyptienne Nile TV le 9 mai, **Khaled Mashaal** a déclaré que pendant le mandat du gouvernement provisoire, qui durerait une année, **non seulement Mahmoud Abbas et ses collaborateurs seraient responsables des décisions politiques, mais également un "organisme de direction provisoire"** [cf., le Hamas se considère comme intégré à la direction provisoire dans le processus de prise de décisions].³

7. Khaled Mashaal a ajouté être conscient que pendant la période provisoire, de nombreux obstacles devraient être surmontés par les deux côtés. Il a déclaré espérer

et a ajouté que les négociations relevaient de l'OLP, qui représente tout le peuple palestinien. Sa position peut être considérée comme problématique par le Hamas, qui se voit comme faisant partie de la direction chargée de prendre les décisions. Il est possible que les deux parties essaient d'éviter ou de masquer cette "mine" potentielle.

³ Khaled Mashaal a également déclaré que Mahmoud Abbas avait accepté de fixer une date à laquelle les deux parties se réuniraient pour notamment établir une "direction temporaire" pour le peuple palestinien (Chaîne Al-Aqsa du Hamas, 9 mai 2011).

que l'atmosphère de réconciliation permettrait de prendre des décisions par l'unité nationale sans interférence externe ni "intrigues".

Adhésion à la voie du terrorisme ("résistance") mais disposition à discuter de son application

8. Dans l'entretien du 9 mai à Nil TV, Khaled Mashaal a déclaré que **l'idéologie du Hamas est fondée sur la "résistance", dont il tire son nom** ("Hamas" est l'acronyme arabe de "mouvement de résistance islamique"). Il a ajouté que le Hamas considérait la "résistance" [cf., le terrorisme] comme un **"droit légitime"**, et a affirmé qu'il n'y avait **aucun désaccord au sujet du "principe de résistance" dans l'arène palestinienne**. Cependant, il a ajouté que **l'exécution du principe**, la détermination de ses formes [cf., les types d'attaques terroristes], le timing et la question d'adopter une accalmie dans le combat ou l'escalade, constituaient des **décisions qui seraient prises par la "décision palestinienne nationale"**. En tous cas, **dans le passé, le Hamas a adopté le "principe de résistance" et continuera à le faire dans l'avenir, "jusqu'à la fin de l'occupation israélienne"** (Nil TV, 9 mai 2011).

9. Interviewé par la chaîne Al-Aqsa du Hamas, Khaled Mashaal a **réitéré l'affirmation selon laquelle la "résistance" n'est pas source de désaccords pour les Palestiniens**. Selon lui, le Fatah et le Hamas peuvent avoir des divergences d'opinion sur la façon de mener la "résistance" [cf., les méthodes consistant à effectuer des attaques terroristes], **mais il faut se rappeler que les deux mouvements sont nés de la violence** ["d'un fusil"] et ces désaccords ne sont que "naturels" pour un peuple occupé. Il a ajouté que le Fatah se demandait actuellement comment enraciner la résistance dans l'avenir. A la question de savoir s'il accepterait de formuler une politique de "non-violence" envers Israël [avec le Fatah], il a répondu que **le Hamas avait souligné l'importance de toutes les formes de "résistance" tant auprès du Fatah que des médias**. Cependant, il a ajouté qu'à propos de la réconciliation et de l'unité nationale, **le Fatah et le Hamas ont consenti à discuter des moyens de mettre en œuvre la "résistance"** (Télévision Al-Aqsa du Hamas, 9 mai 2011).

10. Interviewé par le Wall Street Journal, Khaled Mashaal a réitéré l'adhésion stricte du Hamas à la "résistance". Cependant, selon lui, le Fatah et le Hamas doivent maintenant s'entendre sur son application : **"Comment gérer la résistance, ce qui est la meilleure façon de réaliser nos buts, quand intensifier et quand cesser le feu,**

maintenant que nous devons convenir de toutes ces décisions en tant que Palestiniens" (Wall Street Journal Online, 7 mai 2011).

11. **Mahmoud al-Zahar, haut responsable du Hamas dans la bande de Gaza, a déclaré que l'accalmie actuelle dans le combat ne contredisait pas le principe de "résistance"**. Il a affirmé que l'accalmie avec Israël faisait partie d'un "programme de résistance" et n'en était pas une déviation. **L'accalmie, selon ses propos, ne signifie pas "choisir la paix"** (Site Internet de l'agence de presse Ma'an, 11 mai 2011).

Le Hamas est prêt à donner à l'AP l'opportunité de promouvoir son appel de Septembre 2011 à l'ONU

12. **Mahmoud al-Zahar, haut responsable du Hamas dans la bande de Gaza,** s'exprimant au sujet de la décision de l'AP de déclarer un Etat palestinien dans les frontières de 1967 à l'ONU en Septembre 2011, a déclaré que sur la base d'une expérience passée, **le Hamas ne plaçait pas d'espairs sur les résultats**. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une **"rhétorique vide" et d'un "cirque politique"**. Il s'est demandé sur quoi l'Etat serait fondé, quel serait son territoire et s'il inclurait les résidents de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Il s'est également interrogé sur **le sort des cinq millions de réfugiés palestiniens qui vivent à l'étranger et sur "l'abandon du droit au retour"** (Site Internet de l'agence de presse Ma'an, 11 mai 2011).

13. Khaled Mashaal a été interrogé sur la question de savoir **si le Hamas donnerait une chance au nouvel arrangement** [cf., l'appel de l'Autorité Palestinienne à l'ONU]. Selon lui, les vingt années écoulées depuis la conférence de Madrid ont prouvé "qu'Israël ne mérite pas une autre chance de faire ses preuves..." **Le Hamas, de son point de vue, n'a pas besoin d'une "deuxième chance"**, mais si les Palestiniens ou les pays arabes veulent donner une nouvelle chance à l'Etat hébreu, **le Hamas est prêt à le permettre, pour une période limitée, dans l'intérêt palestinien et pour le succès de la réconciliation palestinienne** (Télévision Al-Aqsa du Hamas, 9 mai 2011).

14. À une rencontre avec des délégations de la "jeunesse de la révolution égyptienne", Khaled Mashaal a déclaré que pour le bien de la révolution égyptienne et de la réconciliation palestinienne interne, **le Hamas était prêt à donner une extension d'un an pour examiner les intentions d'Israël**. L'objectif de l'appel palestinien à l'ONU pendant ce temps est l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de

1967 avec Jérusalem pour capitale (Agence de presse russe RIA Novosti, 10 mai 2011).

15. Interviewé par le journal londonien Al-Sharq Al-Awsat le 9 mai, Khaled Mashaal a de nouveau affirmé que **les Palestiniens donneraient à Israël "une dernière chance"**. Il a appelé les Palestiniens et le monde arabe à formuler une nouvelle stratégie qui ne serait pas une déclaration de guerre à Israël, mais plutôt l'addition "**d'atouts de réserve**" (aux mains des Palestiniens). Ces derniers incluraient, selon lui, la "**résistance**" [cf., le terrorisme], "**l'action populaire**", comme les mesures prises contre la "barrière de séparation", et la **persécution d'Israël ainsi que l'utilisation de boycotts pour l'attaquer**. Il a ajouté que **les Palestiniens avaient "une occasion magnifique de persécuter Israël, qui est hostile à la paix"** (référence légèrement voilée à l'encouragement à la campagne de délégitimation d'Israël, dont un des composants principaux sont les boycotts).

Rejet des conditions du Quartet International

16. Les porte-parole du Hamas ont **rejeté les conditions du Quartet International**, selon lesquelles le Hamas doit reconnaître Israël et abandonner le terrorisme. **Ils ont affirmé que les conditions n'étaient plus appropriées après la réconciliation palestinienne** et ont ajouté que seule la pression et non les négociations obligerait Israël à se retirer des territoires, affirmant que le cœur de la pression était "la résistance" [cf., le terrorisme]. **Les porte-parole du Hamas ont souligné (en ce qui concerne les conditions du Quartet) qu'ils n'abandonneraient pas "la résistance" [cf., le terrorisme] ni ne reconnaîtraient le droit de l'État d'Israël à exister.**

17. **Le haut responsable du Hamas Osama Hamdan a déclaré que le Hamas ne reconnaîtrait sous aucune condition "l'entité sioniste" ni n'accepterait de compromis sur la "résistance"** [cf., la violence et le terrorisme]. Il a affirmé que la "**résistance**" armée devait être complétée par des efforts politiques et publics et la formulation d'une "culture de résistance régionale" en complément de celle des Palestiniens. Il a ajouté que le Quartet International n'était plus uni et a **rejeté une reprise des négociations avec Israël, qui se sont, selon ses termes, transformées en "plaisanterie"** (Site Internet du Hamas Palestine-Info, 5 mai 2011). **Khalil al-Hayeh, membre du bureau politique du Hamas**, a affirmé que le Hamas était un "mouvement de résistance combattant" dont l'objectif était de "libérer la Palestine" (Télévision Al-Quds, 4 mai 2011).

18. **Salah al-Bardawil, autre personnalité du Hamas, a déclaré que les conditions du Quartet International étaient superflues une fois l'accord de réconciliation signé.** Il a affirmé que les conditions étaient un "diktat" imposé aux Palestiniens dans une tentative d'anéantir la "résistance" [cf., le terrorisme], qualifiée par lui de "droit naturel" des Palestiniens (Télévision Al-Aqsa, 4 mai 2011).

19. Interviewé par Reuters au Caire le 8 mai, Khaled Mashaal a été invité à répondre à la question de savoir si le Hamas était enclin à reconnaître Israël dans le cadre d'un accord viable [une des conditions du Quartet International]. Il a répondu **"Permettez d'abord aux Palestiniens de vivre sur leurs terres librement... d'établir leur Etat indépendant...et demandez alors aux Palestiniens, à leur gouvernement et à leurs leaders quelle est leur position envers Israël"**.

20. Khaled Mashaal a déclaré que la communauté internationale, particulièrement les Européens et les Américains, devait respecter la décision palestinienne, qui était une question interne et **ne pouvait pas leur imposer de conditions.** Il a ajouté que la **communauté internationale devait faire pression sur Israël et non dans l'autre sens : "Israël a besoin de la pression.** C'est un occupant qui ne partira pas par la conviction ou par le dialogue". Il a ajouté que **"ce qui est nécessaire aujourd'hui ... est d'avoir la résistance sous toutes ses formes, armées et publiques...** Aucun occupant dans le monde ne recule jamais volontairement... Il recule seulement sous la pression et la force".

21. **Tandis que l'accord de réconciliation était paraphé, Musa Abu Marzuq, le directeur adjoint du bureau politique du Hamas, a déclaré que les conditions du Quartet International n'étaient pas incluses dans l'accord parce que le Quartet a "disparu avec ses décisions et n'est plus pris en considération" par les Palestiniens** (Télévision Al-Jazeera, 27 avril 2011). A une autre occasion, il a affirmé que "le Hamas ne reconnaît pas Israël" et a appelé la communauté internationale à réexaminer le droit d'Israël à exister (Al-Hayat, 1^{er} mai 2011).

22. **Ismail Haniya, le chef de l'administration de facto du Hamas dans la bande de Gaza, a salué l'accord de réconciliation, affirmant qu'il reflétait les "désirs politiques" de la direction palestinienne, particulièrement ceux de l'administration et du mouvement du Hamas. Il a appelé l'OLP à "complètement revenir sur sa décision de reconnaissance d'Israël" parce que "l'existence d'Israël est fondamentalement**

illégitime". Il a ajouté que "les positions d'Israël provoquent le dégoût" et ont causé beaucoup de souffrance aux Palestiniens (Télévision Al-Aqsa du Hamas, 29 avril 2011).